

Saisie sur salaire abusive

Par Pins29200, le 28/06/2013 à 12:49

Bonjour,

Je vais essayer de faire simple mais en commençant par le début.

J'ai déménagé il y a 3 ans et ai eu à ce moment quelques soucis financier pour payer mes impôts.

Après prise de RDV j'ai eu un entretiens avec le chef comptable qui a dépiauté mes dépenses.

Sa première parole a été "vous téléphonez trop avec votre portable, utilisez votre fixe", je lui réponds que c'est pour contacter mes clients (je suis auto-entrepreneur) et que lorsque je suis sur la route je ne peux pas utiliser mon téléphone fixe. Sa réponse "démerdez vous"

2eme "parole" de ce dieu vivant : "vous mangez trop, faite un repas sur deux voir même sur trois" (si si, je ne rigole pas, c'est exactement ce qu'il m'a sorti)
Je suis resté sans voix...

Remontant sur l'an précédent il me fait remarquer que j'ai fais une grosse dépense (3500€) et je lui explique que j'avais organisé une "soirée" en mémoire de mon compagnon décédé quelques mois auparavant.

Il m'a regardé en me disant "votre compagnon?", moi "ben oui, je suis homo". La il y a eut un "blanc" puis il me dit que l'entretient est terminer. Juste avant de sortir il me rétorque "Je ferais tout pour vous emmerder"

Pas glop, je suis tombé sur un homophobe.

Depuis j'ai réussi à payer mes impôts (heureusement).

Cette année j'ai reçu un avis de non paiement d'impôts locaux correspondant à l'adresse que j'occupais il y a 3 ans...

Je leur ai écris qu'il se trompait et que j'avais déjà payé ceux correspondant à l'appartement que j'occupe actuellement.

Ils m'ont relancé 2 fois et à chaque fois je leur ai signifié leur tromperie puis pas de nouvelle des impôts pendant plusieurs mois.

Aujourd'hui en regardant mon compte je me suis aperçu qu'ils viennent de me faire une saisie

sur salaire...

La je me "tâte" entre débouler au centre des impôts pour taper un scandale, porter plainte auprès du Procureur pour harcellement homophobe ou écrire au ministre des finances pour dénoncer ça.

Par youris, le 28/06/2013 à 19:45

bsr,

aviez-vous fait votre changement d'adresse à la poste ? pour les courriers les aviez-vous fait par courrier ou par LRAR ? dans vos 3 solutions, seule la première me parait pertinente. cdt

Par Pins29200, le 29/06/2013 à 14:08

Toutes les démarches administratives ont déjà été faites il y a 3 ans. De plus je reçois bien l'avis d'impôts local à ma nouvelle adresse depuis qui j'y habite.

Avant que ce salopio sache : pas de problème

Après : des problèmes

1 + 1 = 2